

# Les chartes anciennes de l'Honneur de Richmond conservées dans les archives de Burghley House, Lincolnshire

Burghley House, près de Stamford, dans le Lincolnshire, est l'une des plus importantes résidences nobles d'Angleterre<sup>1</sup>. C'était l'une de celles que possédait William Cecil, fait Lord Burghley en 1571, et qui, pendant une grande partie du règne de la reine Elizabeth I<sup>re</sup>, fut le premier secrétaire de celle-ci<sup>2</sup>. Bien qu'elle fût plus éloignée de Londres que toutes les autres et qu'il eût fallu trente-quatre ans pour la construire, Burghley House se trouvait dans le comté où avaient vécu ses proches ancêtres, et elle était chère à son cœur, comme d'ailleurs la ville de Stamford elle-même. Cecil n'était pas un arriviste – son père et son grand-père avaient déjà réussi à accéder à des postes importants à la cour d'Henry VII, puis d'Henry VIII, et avaient agrandi leurs domaines en utilisant ces canaux traditionnels que constituaient le service du roi et des mariages judicieusement choisis ; il naquit en 1520 ou 1521, fréquenta d'abord l'école de Stamford, puis, à partir de 1535, St John's College à Cambridge, où, sans en recevoir le diplôme, il s'attacha à perfectionner ses talents d'excellent classiciste et à absorber l'enseignement humaniste qui lui était donné. En 1541, il entra à Gray's Inn, à Londres, pour y étudier le droit, et, en 1547, on le retrouve à la Court of Common Pleas, occupant une charge que son père lui avait achetée en 1542.

---

<sup>1</sup> Je remercie très vivement Jon Culverhouse, conservateur des collections de Burghley House, de m'avoir autorisé à consulter les archives de Burghley et à publier les chartes que l'on trouvera ci-dessous (p. 95-98), ainsi que le Dr Rosemary Canadine pour son aide et ses conseils lors de mes visites à Burghley. Je suis aussi redevable à mon ami, Patrick Galliou qui a eu la gentillesse de faire la traduction de cet article.

<sup>2</sup> MACCAFFREY, Wallace T., «Cecil, William, first baron Burghley (1520/21-1598)» dans H. C. G. MATTHEW, B.G. HARRISON (éd.), *Oxford Dictionary of National Biography*, 60 vol., Oxford, 2004, 10, p. 778-794, pour sa carrière, avec une excellente bibliographie.

Par la suite, obtenant le patronage d'Edward Seymour, duc de Somerset et protecteur du jeune roi protestant Edward VI (1547-1553), dont il devint le secrétaire, Cecil vit sa carrière progresser de façon rapide. Malgré la disgrâce de Somerset (1549), il était, en 1550, l'un des secrétaires du souverain. Fait chevalier en 1551, il joua un rôle important au sein de plusieurs commissions royales avant la mort prématurée d'Edward VI, en 1553. Après avoir géré, avec un remarquable talent diplomatique, les turbulences politiques et religieuses qu'entraînait le retour au catholicisme décrété par Mary I<sup>re</sup> (1553-1558), il sut, dès l'accession au trône d'Elizabeth, en 1558, devenir le bras droit de celle-ci, tant pour ce qui était des affaires intérieures que des affaires étrangères, à un moment où le pays était en train de revenir dans le giron du protestantisme. Agissant, non seulement en tant que secrétaire, mais aussi de Lord Treasurer à partir de 1572, il vit parfois son autorité contestée par d'autres conseillers, comme Sir Francis Walsingham, Sir Christopher Hatton ou Robert Dudley, comte de Leicester et favori d'Elizabeth, mais il leur survécut tous, conservant jusqu'à sa mort, en 1598, la confiance de la reine.

Au cours de sa longue carrière, Cecil accumula d'abondantes archives. À sa volumineuse correspondance avec d'autres collègues du gouvernement, s'ajoutaient, en effet, les informations, venues de toute l'Europe, que lui fournissait un réseau d'espions et d'informateurs. Tous ceux qui, à l'époque moderne, se sont sérieusement attachés à l'étude du règne d'Elizabeth, ont utilisé ces papiers d'État. Beaucoup d'entre eux se trouvent aujourd'hui à Hatfield House, dans le Hertfordshire, bâtie en 1611 par son fils Robert Cecil, comte de Salisbury, qui, pendant la première partie du règne de James I<sup>er</sup>, joua un rôle équivalent à celui qu'avait tenu son père à l'époque d'Elizabeth<sup>3</sup>. D'autres sont conservés à la British Library, et bien d'autres encore sont dispersés dans divers dépôts. À Burghley House, se voient quelques papiers de famille et journaux intimes, mais, pour l'essentiel, ce qui subsiste de ces archives est constitué de documents relevant des domaines familiaux plutôt que des affaires d'État. Il s'y trouve, tout naturellement, ceux qui concernent Burghley, acquis grâce au mariage de son père, et d'autres domaines dans les comtés voisins de Lincolnshire, de Northamptonshire et de Rutland, où, à l'époque de Cecil, la famille était déjà bien possessionnée. Mais il en existe d'autres, accumulés au fil des siècles en raison de mariages et de diverses acquisitions.

Continuant une tradition familiale bien établie, Cecil s'intéressa très tôt à l'achat de terres, et, par la suite, veilla aux intérêts des enfants nés de ses deux mariages. Grâce, en partie, au pouvoir et à l'influence politiques que continuèrent d'exercer ses descendants jusqu'à une époque récente – Robert, troisième marquis de Salisbury,

<sup>3</sup> CROFT, Pauline, «Cecil, Robert, first earl of Salisbury (1563-1612)», *Oxford Dictionary of National Biography*..., *op. cit.*, 10, p. 746-759. Robert était l'aîné des fils que William avait eu de son second mariage ; Burghley était affectée à Thomas, fils né de son premier mariage et fait comte d'Essex en 1604 (MILWARD, Richard, «Cecil, Thomas, first earl of Exeter [1543-1623]», *ibid.*, p. 776-778) ; elle est toujours en possession de ses descendants.

fut ainsi l'ultime Premier ministre de la reine Victoria – ont été conservées, en quantités considérables, des pièces concernant, non seulement des paroisses voisines de Burghley House mais aussi des possessions réparties dans toute l'Angleterre. Les documents les plus anciens actuellement présents dans les archives de Burghley datent des années 1090, et donc d'une période bien antérieure à celle où apparaît pour la première fois la famille Cecil. Ils comprennent des chartes royales de l'époque de William II (1087-1100) et un petit nombre de bulles papales<sup>4</sup>. Beaucoup de ces chartes sont associées à des établissements religieux, et tout particulièrement aux abbayes de Peterborough (Northamptonshire), de Revesby (Lincolnshire), de Jervaulx (Yorkshire), ainsi qu'au prieuré de Nun Monkton (Yorkshire). Parmi les familles nobles du Moyen Âge les mieux représentées dans ces documents, on note les Latimer et les Neville, grands seigneurs du nord de l'Angleterre, ainsi que les Brus et les Mauley, du Yorkshire, et les Tattershalls du Lincolnshire, de moindre rang. De nombreux actes concernent l'histoire de Stamford au Moyen Âge, ce qui ne saurait vraiment surprendre ; ils nous offrent un très vaste ensemble d'informations sur ses habitants, son économie, sa vie religieuse et sa topographie. On y voit également de nombreuses pièces sur la ville de York au XIII<sup>e</sup> siècle.

Bien que certains de ces documents médiévaux aient déjà été utilisés par les chercheurs, il n'existait, jusqu'à une époque récente, aucun guide systématique de ce très riche ensemble d'archives anciennes ; le catalogage des milliers de chartes inédites qu'il contient viendra, heureusement, remédier à ce manque. Parmi ces pièces se trouve une poignée de chartes anciennes liées à l'Honneur de Richmond, créé par William I<sup>er</sup>, après la conquête normande, en faveur de son partisan breton, le comte Alain le Roux. C'est sur cette entité que nous souhaitons surtout attirer l'attention de nos lecteurs dans cette brève contribution dédiée à Madame Catherine Laurent, archiviste extraordinaire.

Voici soixante-quinze ans, C. T. Clay (puis Sir Charles Clay), publiait, dans la série *Early Yorkshire Charters*, son travail en deux volumes *The Honour of Richmond* (1935-1936). L'édition de cette série avait été mise en œuvre par un remarquable érudit, William T. Farrer, qui en publia trois volumes avant sa mort, en 1924<sup>5</sup>. Farrer laissait aussi, sous forme manuscrite, une énorme quantité de documents, dont une grande partie fut publiée, au cours des années suivantes, par un petit groupe d'érudits, auquel appartenait Clay<sup>6</sup>. Parmi les premiers fruits de leur labeur, se trouvait la méti-

---

<sup>4</sup> Burghley House, MB 16/45 (Honorius III, 1224) et MB 19/15 (Martin IV, 1281), pour le prieuré de Nun Monkton, Yorkshire ; MB 18/18 (Clément III, 1190), pour l'abbaye de Louth Park, Lincolnshire ; MB 18/24 (Boniface IX, 1402), pour le marguillier de la chapelle de Seton, Yorkshire.

<sup>5</sup> FARRER, William T. (éd.), *Early Yorkshire Charters*, 3 vol., Manchester, 1914-1915 ; outre cet ouvrage, le principal travail qu'il ait publié est *Honors and Knights' Fees*, 3 vol., Londres, 1923-1925.

<sup>6</sup> Avec l'aide de sa femme, Clay prépara aussi un index complet des chartes étudiées par Farrer, index publié en volume sous le titre *Early Yorkshire Charters, Extra Series*, vol. IV, 1942.

culeuse édition que donna Clay des chartes restantes des seigneurs de Richmond, dont les premières étaient d'Alain le Roux († 1093) et de son frère, Alain le Noir († 1096 ou 1098)<sup>7</sup>, et leurs successeurs jusqu'à la duchesse Constance de Bretagne († 1201). Ces chercheurs avaient découvert quelque quatre-vingt-six chartes, sous forme d'originaux ou de copies suffisamment complètes pour pouvoir fournir d'utiles renseignements. Ils donnaient également de brèves notices sur dix-sept autres chartes, aujourd'hui perdues<sup>8</sup>. Outre celles-ci, Clay publia des chartes concernant les terres domaniales que les seigneurs de Richmond possédaient dans le Yorkshire, puis celles des principaux vassaux de l'Honneur jusqu'au début du XIII<sup>e</sup> siècle, soit un total de près de 400 chartes, la publication contenant de nombreuses planches figurant les documents originaux. À ces textes, il ajoutait d'ailleurs non seulement des annotations remarquablement étendues, identifiant les personnes et les lieux et établissant les dates, mais aussi la première approche sérieuse sur la structure, le personnel et les finances de l'Honneur au cours de la période de formation de celui-ci. Il retraçait aussi l'histoire de plusieurs familles et celle des terres accordées aux chevaliers jusqu'à 1300, et parfois même au-delà de cette date.

Ce travail a été à ce point scrupuleux que les générations suivantes n'ont pu y ajouter que quelques découvertes nouvelles et proposer des amendements de peu d'importance<sup>9</sup>. Sous tous les autres rapports, ce travail demeure fondamental, non seulement pour qui veut comprendre l'évolution de l'Honneur de Richmond au temps de ses seigneurs bretons, de 1086 au règne du roi John, mais aussi en raison des données

<sup>7</sup> Les dates où l'on place traditionnellement le décès d'Alain le Roux (1089) et d'Alain le Noir (1093) ont été récemment réexaminées avec soin par le professeur Richard Sharpe, que je remercie des conseils qu'il a bien voulu me donner pendant la rédaction de cet article. Dans son article «King Harold's Daughter», *The Haskins Journal*, 19, 2008, p. 8-10, il propose, de façon très convaincante, de placer la mort d'Alain le Roux à la fin de l'année 1093, et, de façon moins assurée, celle d'Alain le Noir entre 1096 et 1098.

<sup>8</sup> Une charte de Conan IV, duc de Bretagne et comte de Richmond, octroyée à Guingamp entre 1160 et 1166 à Henri, fils de Hervé, avait déjà été découverte à Burghley House, CLAY, Charles Travis (éd.), *Honour of Richmond*, I, n° 58, d'après STENTON, Frank Merry, *Facsimiles of Early Charters from Northamptonshire Collections*, Northamptonshire Record Society, IV, 1930, n° 5), maintenant dans le tiroir 4, Ex B 76/79.

<sup>9</sup> EVERARD, Judith, «The Foundation of an Alien Priory at Linton, Cambridgeshire», *Proceedings of the Cambridge Antiquarian Society*, LXXVI, 1997, p. 169-174, pour une charte d'Alain le Roux (entre 1079 et 1087), une autre d'Étienne (entre 1093 et 1130), et une notice d'une confirmation par Alain le Noir (entre 1089 et 1093). Ces dates doivent être réajustées en fonction des remarques de Sharpe (cf. note 7) : JONES, Michael, «The House of Brittany and the Honour of Richmond in the late eleventh and twelfth centuries : some new charter evidence», dans KARL BORCHARDT, ENNO BÜNZ (éd.), *Forschungen zur Reichs-, Papst- und Landesgeschichte. Peter Herde zum 65. Geburtstag von Freunden, Schülern und Kollegen dargebracht*, 2 vol., Stuttgart 1998, t. I, p. 161-173, pour sept chartes dans une traduction française de la fin du XIV<sup>e</sup> siècle : Étienne (1), Conan IV (4), duchesse Constance (1), une autre, que j'ai attribuée à Alain le Roux, mais qui est plus probablement, comme le professeur Sharpe me l'a indiqué, d'Alain, seigneur de Richmond († 1146).

essentielles qu'il apporte à l'histoire du duché médiéval de Bretagne dans son ensemble au cours de la même période, comme l'a récemment montré l'importante étude de Stéphane Morin<sup>10</sup>. La contribution que nous apportons ici n'est donc qu'une simple note, visant à attirer l'attention du lecteur sur quelques nouvelles chartes appartenant à ce temps où l'Honneur de Richmond créait des liens si forts entre la Bretagne et l'Angleterre. Elle fait largement usage de l'édition donnée par Clay en ce qui concerne l'identification de nombreux témoins des chartes présentées dans ce qui suit et les dates qu'il propose.

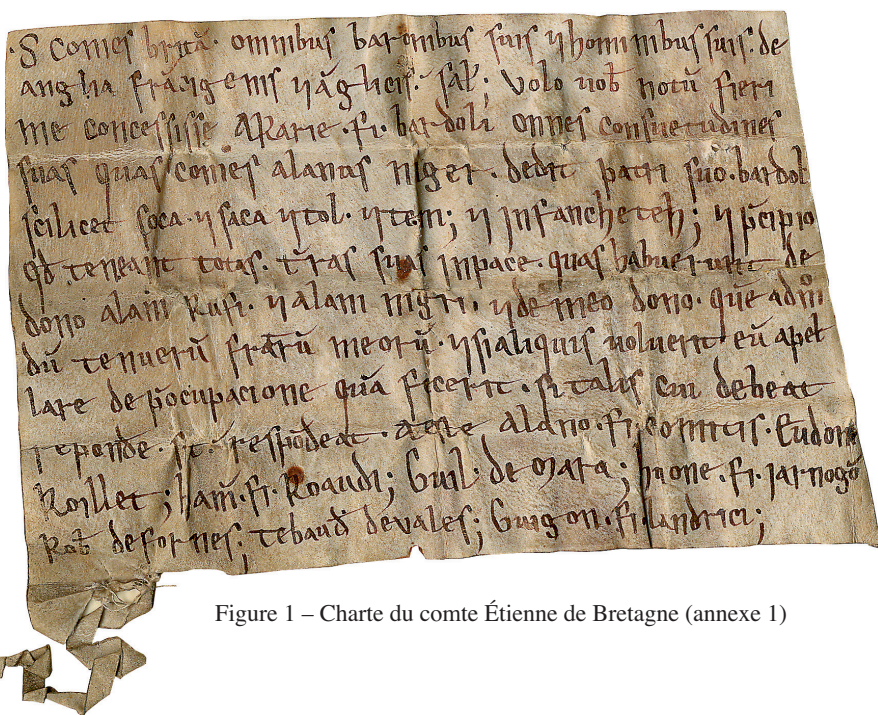


Figure 1 – Charte du comte Étienne de Bretagne (annexe 1)

Dans son édition, Clay recense neuf chartes conservées du comte Étienne, cadet et seul frère survivant des comtes Alain le Roux et Alain le Noir, auxquels il succéda comme seigneur de Richmond vers 1098<sup>11</sup>. Trois de ces chartes sont en faveur de monastères français (Saint-Melaine de Rennes et Saint-Jacut-de-la-Mer, en Bretagne, et Saint-Serge et Saint-Bacche d'Angers), quatre de maisons anglaises (St Mary's, York [2], Bury St Edmund's et le prieuré de Rumburgh, dans le Norfolk),

<sup>10</sup> MORIN, Stéphane, *Trégor, Goëlo, Penthievre. Le pouvoir des comtes de Bretagne du x<sup>e</sup> au xii<sup>e</sup> siècle*, Rennes, Presses universitaires de Rennes, 2010.

<sup>11</sup> Cf., SHARPE, Richard, «King Harold's Daughter...», art. cit., p. 11.

deux enfin de personnes privées, Roald, fils de Harscod, connétable de Richmond, et Geoffroi, fils d'Auredus. De ces documents, on ne connaît plus, aujourd'hui, qu'un seul original<sup>12</sup>, tandis que Clay recense aussi trois autres chartes aujourd'hui perdues, en faveur du prieuré de St Martin, Richmond (succursale de St Mary's de York), Aubrey de Vere, comte d'Oxford, et Robert, évêque de Lincoln<sup>13</sup>. Des recherches postérieures ont ajouté à celles-ci quatre autres chartes encore conservées et pouvant se rattacher à cet ensemble, une pour St Mary's<sup>14</sup>, une autre pour Saint-Jacut<sup>15</sup>, et deux enfin pour des personnes privées, Torfin, shériff (de Richmond)<sup>16</sup> et Akaris, fils de Bardulf. Ces deux dernières chartes sont conservées dans leur forme originelle, et c'est la dernière qui se trouve aujourd'hui dans les archives de Burghley (fig. 1 et annexe 1).

Par un heureux hasard, cette charte paraît avoir été rédigée par ce même clerc qui avait composé celle de Roald le Connétable, que Akaris souscrivit aussi. Il semble, sinon, que les autres chartes ne montrent pas d'itération de témoins, avec peut-être cependant une exception, celle de Robert, le chambellan. Il souscrivit la charte accordée à Roald, et il est possible qu'il puisse être confondu avec le Robert de Fornes/Furnival/Furneaux qui souscrivit celle octroyée à Akaris, mais ceci demeure du domaine de l'hypothèse. Des huit autres témoins, quatre ont certainement souscrit d'autres chartes du comte Étienne, en Angleterre et en Bretagne, tandis qu'Akaris lui-même, fils de Bardulf et demi-frère illégitime du comte Étienne, était l'un des plus importants vassaux du comte, si l'on en juge au fait qu'il souscrivit de nombreuses chartes. Il continua de servir sous le règne d'Alain († 1146), fils d'Étienne, qui succéda à son père en tant que seigneur de Richmond.

<sup>12</sup> CLAY, Charles Travis (éd.), *Honour of Richmond...*, *op. cit.*, I, n° 9 et planche 1, Archives de l'abbaye de Westminster, n° 1402.

<sup>13</sup> *Id.*, *ibid.*, I, p. 80.

<sup>14</sup> JONES, Michael, «The House of Brittany and the Honour of Richmond...», *art. cit.*, p. 169-170, d'après Arch. dép. Loire-Atlantique, E 116, fol. 33v, n° 31.

<sup>15</sup> EVERARD, Judith, «The Foundation of an Alien Priory at Linton...», *art. cit.*, p. 172-173.

<sup>16</sup> Durham County Record Office, Archives du comte de Strathmore, D/St/D 14/1, notification à Conan le Justicier, et Robert le Chambellan de son octroi à Torfin le shériff – tous habitant Richmond – et à son fils Torfin, des terres que tenait précédemment le shériff *Hermeri*, faite à Guingamp, Côtes-d'Armor, probablement entre 1121 et 1130 (voir CLAY, Charles Travis (éd.), *Honour of Richmond...*, *op. cit.*, II, p. 357), sur laquelle le professeur Vincent a aimablement attiré mon attention. Elle fut souscrite par les fils d'Étienne, Geoffroi et Alain, sa femme, Hadwise, le chapelain Conan, le vicomte Sutward et Hugo, fils d'Eudo. Clay doutait que Torfin ait été shériff de Richmond (*Id. ibid.*, II, p. 307 et 357), mais cette charte prouve le contraire. Elle fait aussi apparaître un autre shériff, inconnu jusqu'à là, qui est probablement le Hermer Flauncus qui tenait deux terres à Manfield à l'époque d'Alain le Roux, qui souscrivit une charte d'Alain le Noir (*Id. ibid.*, I, n° 2) et est mentionné parmi d'autres hommes d'Étienne entre 1108 et 1114 (*Id. ibid.*, II, p. 53). *Sutwardo vicecomite* est probablement l'un des premiers membres de la famille des seigneurs de La Roche-Suhart (cf. MORIN, Stéphane, *Trégor, Goëlo, Penthievre...*, *op. cit.*, p. 262, n° 388). Hugo, fils d'Eudo, souscrivit aussi la charte d'Étienne pour Saint-Melaine de Rennes, à Guingamp en 1123 (CLAY, Charles Travis (éd.), *Honour of Richmond...*, *op. cit.*, I, n° 7).

La deuxième charte que l'on trouvera dans ce qui suit est le premier original découvert qui puisse être attribué à l'un des connétables de Richmond (fig. 2 et annexe 2). Dans ce document, Roald, fils de Harscod, dont le nom laisse supposer une association lointaine avec les seigneurs bretons de Saint-Hilaire-du-Harcouët (Manche)<sup>17</sup> et qui était le bénéficiaire de la charte d'Étienne des environs de 1130, confirme, vers la fin de sa vie, les droits d'un de ses tenanciers, le chevalier Harscod Ruffo, fils de Robert, qui n'apparaît ni dans l'édition de Clay, ni dans la récente discussion proposée par Morin de la *familia* d'Étienne. Parmi les témoins se trouvent trois des fils de Roald, Alain, qui devint connétable de Richmond, Guillaume et un autre Harscod. Il a été plus difficile d'identifier les autres témoins, bien que leur nom laisse supposer une origine à la fois anglaise – ou plutôt anglo-scandinave (par exemple, Thorfin, fils de Cospatric) – et bretonne (Guihomar, fils de Prigent), ainsi que des liens établis depuis longtemps avec Richmond (Glenus, *dapifer*, l'intendant), bien que de nouvelles recherches soient nécessaires si l'on veut clarifier la situation<sup>18</sup>.

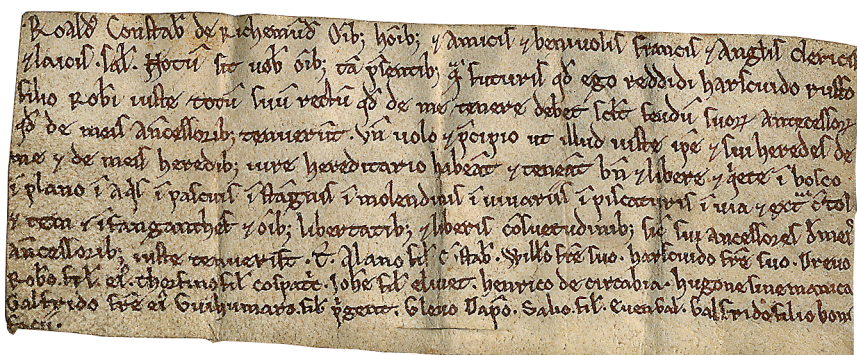


Figure 2 – Charte de Roald, connétable de Richmond (annexe 2)

Comme l'a souligné Clay, voici déjà longtemps, et comme l'a utilement rappelé Stéphane Morin, c'est à partir des environs de 1130 que l'on peut nettement établir la transmission héréditaire du titre de connétable de Richmond dans la famille de Roald, bien que l'origine en soit peut-être plus ancienne<sup>19</sup>. Roald était fils de Harscod et

<sup>17</sup> Cf. MORIN, Stéphane, *Trégor, Goëlo, Penthièvre...*, op. cit., p. 275.

<sup>18</sup> Par exemple, un Gautier, fils de Cospatric, et Gautier et Matthieu, fils de Gleu/Glen, apparaissent comme garants d'une notification par Tiffany, fille de Roald et sœur d'Alain le Connétable, vers 1158-1174, CLAY, Charles Travis (éd.), *Honour of Richmond...*, op. cit., II, n° 228.

<sup>19</sup> *Id. ibid.*, I, p. 102-105 ; II, p. 89-95 ; MORIN, Stéphane, *Trégor, Goëlo, Penthièvre...*, op. cit., p. 274-276.

décéda en 1158. Son fils, Alain, fut connétable en deux occasions (1158- v. 1171, v. 1190-1201). À sa mort, au début du XIII<sup>e</sup> siècle, la charge passa à son fils Roald (II) ; elle lui échappa à deux brèves reprises, en 1207 et 1215, avant de passer presque entièrement en d'autres mains. Ceci apparut de façon manifeste lorsque, en 1286, un lointain descendant des précédents, Roald, fils de Roald, seigneur de Constable Burton (Yorks.), abandonna tous les droits que lui donnait cette charge, y compris celui d'abattre quinze cerfs par an dans les forêts de l'Honneur, en échange d'une rente annuelle<sup>20</sup>. La troisième charte que nous donnons ci-dessous fut octroyée par Roger, fils cadet d'Alain le Connétable, au cours des dernières années de la vie de son père, en présence de nombreux personnages importants de l'Honneur (annexe 3). Il existe aussi un duplicata de cette charte, établi à peu près à la même date et ne présentant, dans l'orthographe et la liste des témoins, que de minimes différences avec l'original<sup>21</sup>.

On attirera enfin, mais de façon très brève, l'attention du lecteur sur des chartes postérieures concernant Richmond, conservées à Burghley House. En 1281, le futur Jean II, duc de Bretagne, octroya, en tant que comte de Richmond, d'importants privilèges à l'abbaye de Jervaulx, à propos de ses pâtures dans la Wensleydale<sup>22</sup>. En avril 1365, dans les conditions économiques très différentes que connaissait la période succédant à la Peste noire, John of Gaunt, duc de Lancaster et aussi comte de Richmond, conclut un accord avec l'abbé et les moines, leur accordant le droit d'user, pendant dix ans, de l'une des deux pâtures qu'ils avaient reçues en 1281 et que les moines n'avaient pu exploiter entièrement, en raison d'un manque de main d'œuvre<sup>23</sup>. En 1376, John, Lord Neville, se vit accorder une moitié des terres que possédait Jean IV, duc de Bretagne et comte de Richmond, dans une partie des domaines tenus par l'Honneur dans les comtés de Cambridge et de Sussex<sup>24</sup>. Un document de 1403 montre Ralph Neville, comte de Westmorland, auquel avait été accordée l'administration de l'Honneur après la mort de Jean IV (1399), intervenant, avec sept autres personnes, pour confirmer les droits de Robert Botiller de Richmond à des terres en Richmond et Gilling, préservant ainsi les services dus à l'Honneur de Richmond<sup>25</sup>. Ces documents nous donnent aussi à voir, de temps à autre, certains des habitants de la ville : ainsi, en 1337, John Le Vayse, bourgeois, donna à sa fille Margaret et à Thomas, époux de cette dernière et fils de Adam Tokesone, une maison avec ses dépendances dans Aldebigging Street à Richmond<sup>26</sup>.

<sup>20</sup> CLAY, Charles Travis (éd.), *Honour of Richmond...*, *op. cit.*, II, p. 94, 355-356 ; une copie non datée de la charte de Jean, comte de Richmond, octroyant cette pension se trouve aux Arch. dép. Loire-Atlantique, E 116, fol. 31v.

<sup>21</sup> Burghley House, MB 14/16.

<sup>22</sup> *Ibid.*, MB 19/26 (anciennement Ex 73/4), donné à Richmond, le 4 octobre 1281.

<sup>23</sup> *Ibid.*, MB 19/26, au Savoy, Londres, (jour incertaine) avril 1365.

<sup>24</sup> *Ibid.*, coffre B, tiroir 61/1.

<sup>25</sup> *Ibid.*, MB 16/70, 4 avril 1403, avec six sceaux conservés.

<sup>26</sup> *Ibid.*, MB 16/69, à Richmond, 6 mai 1337.

Plus nombreuses sont les transactions concernant des vassaux de l'Honneur, et, peut-être de façon plus notable, celles faites par la famille des seigneurs de Middleham, descendant de Ribald, demi-frère des comtes Alain Le Roux, Alain le Noir et Étienne<sup>27</sup>. Parmi celles-ci se voient deux chartes promulguées au nom de Ranulf, fils de Ranulf, frère cadet de Raoul, fils de Ranulf, seigneur de Middleham de v. 1254 à 1270, en faveur de St Agatha, près de Richmond, plus connue sous le nom d'abbaye d'Easby<sup>28</sup>. Ce Ranulf fut le fondateur d'une branche cadette de la famille à Swainby, sur le bord des North Yorkshire Moors, à 25 km à l'est de Richmond. Il existe à Burghley House plus de trente chartes concernant des transactions de terres faites par Ranulf et ses descendants jusqu'au milieu du XIV<sup>e</sup> siècle<sup>29</sup>.

Bien que ces pièces soient très dispersées, la découverte faite récemment à Burghley de ce nouvel ensemble de documents apporte d'utiles compléments à ce que nous savions déjà des seigneurs et de leur *familia* dans les premiers temps de l'Honneur de Richmond et sur l'évolution de celui-ci entre les XIII<sup>e</sup> et XV<sup>e</sup> siècles, tandis qu'il est possible qu'apparaissent de nouveaux documents intéressant Richmond à mesure qu'avancera le travail de catalogage à Burghley !

Michael JONES  
correspondant de l'Institut,  
professeur émérite de l'université de Nottingham

### Annexes

Annexe 1 – *Charte du comte Étienne de Bretagne, confirmant à Akaris, fils de Bardulf, tout ce que le comte Alain le Noir avait donné à son père et ce qu'ils tenaient, en présent, des comtes Alain le Roux, Alain le Noir et Étienne, et ce qu'Adam tenait de ses frères (avant 1136)*<sup>30</sup>.

A. Burghley House, Stamford, Lincs., MB 14/32, parchemin, autrefois scellé sur simple queue, 130/141 x 100/88 mm, pas de notes dorsales contemporaines<sup>31</sup>.

<sup>27</sup> Cf., CLAY, Charles Travis (éd.), *Honour of Richmond...*, op. cit., II, p. 297-315.

<sup>28</sup> Burghley House, Deeds Box 202 n° 153 et 156, les deux données à Richmond en juillet 1268.

<sup>29</sup> *Ibid.*, MB 4/23 ; *ibid.*, MB 15/49, 52, 54-59, 74 ; *ibid.*, MB 16/15, 41 ; *ibid.*, MB 17/79-81 ; *ibid.*, MB 18/02-04, 17, 31, 33-43 ; *ibid.*, MB 19/17.

<sup>30</sup> On ne connaît pas avec certitude la date exacte de la mort du comte Étienne, mais elle eut certainement lieu vers 1136, cf., CLAY, Charles Travis (éd.), *Honour of Richmond...* op. cit., I, p. 87. Il semble ne plus exister aucune preuve de l'existence des dons faits par les comtes Alain le Roux et Alain le Noir à leur demi-frère illégitime Bardulf et à son fils Akaris. Ce dernier souscrivit cependant les chartes d'Étienne et de son successeur, le comte Alain (*Id. ibid.*, I, n° 8, 9, 18, 20), et fit un don à l'abbaye de Jervaulx, confirmé par la suite par Conan IV (*Id. ibid.*, n° 29).

<sup>31</sup> Le clerc qui rédigea cette charte est également l'écrivain de CLAY, Charles Travis (éd.), *Honour of Richmond...*, op. cit., I, n° 9, planche 1, Arch. abbaye Westminster, n° 1402. Dans la transcription que nous proposons, le signe/ indique la fin d'une ligne dans la charte originelle.

S[tephanus] Comes Brita[nnie] omnibus baronibus suis et hominibus suis de/ Anglia Fra[n]cigenis et Anglicis sal[utem]. Volo vobis notum fieri/ me concessisse Akarie fi[lius] Bardoli omnes consuetudines/ suas quas Comes Alanus Niger dedit patri suo Bardol' / scilicet soca et saca et tol et tema et infancheteh<sup>32</sup>, et precipio/ quod teneant totas terras suas in pace quas habuerunt de/ dono Alani Rufi et Alani Nigri et de meo dono, quem Adamo/ dum tenuerit fratrum meorum, et si aliquis voluerit eum apel/ lare de preocupacione quam fecerit si talis cui debeat/ repondere sic' respondeat. T[estibus] Alano fi[lius] Comitis<sup>33</sup> ; Eudone/ Roillet ; Hamo fi[lius] Roaudi ; Guil'de Mara<sup>34</sup> ; Hugone fi[lius] Jarnogone<sup>35</sup> ;/ Roberto de Fornes<sup>36</sup> ; Tebaudo de Vales<sup>37</sup> ; Guigon fi[lius] Landrici<sup>38</sup>.

Annexe 2 – *Charte de Roald, connétable de Richmond, donnant à Harscod Ruffo, fils de Robert, chevalier, tous ses droits de ce qu'il tient comme terres de Roald, comme ses ancêtres avant lui (vers 1150-1155)*<sup>39</sup>.

A. Burghley House, Stamford, Lincs., MB 16/68, parchemin 160/161 x 62 mm, anciennement scellé sur double queue avec sceau en cire rouge (diamètre 23 mm).

Roaldus, Constab[ularius] de Richemundie, omnibus hominibus et amicis et benivolis Francis et Anglicis, clericis/ et laicis, sal[utem]. Notum sit vobis omnibus tam presentibus quam futuris quod ego reddidi Harscuido Ruffo/ filio Roberti, milite, totum suum rectum quod de me tenere debet, scilicet feudum suorum antecessorum/ quod de meis antecessoribus tenuerunt unde volo et precipio ut illud militem ipse et sui heredes de/ me et de meis heredibus jure hereditario habeant et teneant bene et libere et quiete in bosco/ in plano, in aquis, in pascuis, in stagnis, in molendinis, in vivaratiis, in piscaturis, in via et extra cum tol/ et tem et infanganthef et omnibus libertatibus et liberis consuetudinibus sicut sui ancessores de meis/ antecessoribus

<sup>32</sup> «soca... infancheteh», «sake and soke, toll and team and infangenetheof», sont les termes anglo-saxons utilisés dans les chartes anglo-normandes plus récentes et dénotent l'autorité judiciaire d'un seigneur. «Infangenetheof» signifie, littéralement «punir un délinquant pris la main dans le sac».

<sup>33</sup> Le comte Alain, qui succéda à Étienne en tant que comte de Richmond et décéda en 1146.

<sup>34</sup> Guillaume de la Mare apparaît comme vassal de Richmond à la Saint-Michel 1130, tenant sept fiefs du chevalier (CLAY, Charles Travis (éd.), *Honour of Richmond...*, op. cit., I, p. 288).

<sup>35</sup> Hugo, fils de Jarnogon, souscrivit la charte d'Étienne pour Roald, fils d'Harscod, vers 1130, et une autre pour Everard, évêque de Norwich, vers 1135, *Id. ibid.*, I, n° 9 et 10.

<sup>36</sup> Robert de Furneaux souscrivit deux chartes d'Étienne vers 1135, *Id. ibid.*, I, n° 10 et 11.

<sup>37</sup> Theobald de Valognes souscrivit, sous le nom de *Heodebaldo de Valeines*, la charte d'Étienne pour Everard, évêque de Norwich vers 1135, et, sous celui de *Teobaldo de Valeis*, la notification du don fait par Étienne à l'abbaye de Bury St Edmunds, en 1135, *Id. ibid.*, I, n° 10 et 11.

<sup>38</sup> Wigan, fils de Landric, souscrivit une charte d'Étienne à l'abbaye de St Mary's, à York, entre 1125 et 1135, *Id. ibid.*, I, n° 8.

<sup>39</sup> Roald apparaît d'abord comme connétable de Richmond au service d'Étienne vers 1130. Il garda le même poste sous le comte Alain avant d'en être brièvement écarté. Il fonda l'abbaye d'Easby vers 1152 et mourut avant septembre 1158, son fils Alain lui succédant comme connétable, *Id. ibid.*, I, n° 9, 12, 15, 17, 18, 21, 27, 28 ; II, p. 89.

iuste tenuerunt<sup>40</sup>. T [estibus] Alano filio Constabuli<sup>41</sup>, Willelmo fratre suo<sup>42</sup>, Harscuido fratre suo<sup>43</sup>, Orevo/ Roberto filio eius, Thorfino filio Cospatric, Johanne filio Elviet<sup>44</sup>, Henrico de Circabia, Hugone Linemanica/ Galfrido fratre eius, Guihumaro filio Prigent, Gleno Dapifero, Salio filio Evenbal<sup>45</sup>, Galfrido filio Bonif/ acii<sup>46</sup>.

[dos] Carta Roaldi Constabularii Richemundie

Annexe 3 – *Charte de Roger, fils d'Alain, fils de Roald, confirmant à l'abbaye de Jervaulx le don de terres à Diddelston, North Yorkshire, fait par sa femme Juliana, fille d'Alain de Lings (après 1190 et avant 1201)*<sup>47</sup>.

A. Burghley House, Stamford, Lincs., MB 14/17, scellé sur une double queue à travers la queue de MB 14/16, autre exemplaire de cette charte, les deux portant l'impression du même sceau sur cire verte<sup>48</sup>.

Universis filiis sancte matris ecclesie Rogerus filius Alani filii Roaldi salutem. Noverint universitas vestra me pro salute anime mee et animarum antecessorum et successorum meorum concessisse et confirmasse Deo et Sancte Marie et Abbacie Iorevall' et monachis ibidem/ Deo servantibus donationem quam Iuliana filia Alani de Lings,<sup>49</sup> sponsa mea/ illos fecit

<sup>40</sup> MS *tenuerunt*.

<sup>41</sup> Conan IV rétablit Alain comme connétable en 1158, CLAY, Charles Travis (éd.), *Honour of Richmond...*, *op. cit.*, I, n° 47.

<sup>42</sup> Guillaume et Alain, fils de Roald, souscrivirent, en même temps que leur père, la notification d'Omnisius, abbé de Bégard, de son consentement à la charte de Conan IV, rendant à l'abbaye de Kirkstead des terres précédemment données par son père à Bégard, vers 1154-1155, *Id. ibid.*, I, n° 28. Guillaume souscrivit aussi deux autres chartes de Conan IV, York, entre octobre 1156 et avril 1158, et Richmond, entre octobre 1156 et 1158, *Id. ibid.*, n° 33-34, ainsi qu'une autre à Richmond avec son frère, entre 1159 et 1171, *Id. ibid.*, n° 55.

<sup>43</sup> Harscoid souscrivit une autre charte avec son père et son frère Guillaume, et c'est aussi probablement lui qui en souscrivit une autre avec ses frères Alain et Guillaume, *Id. ibid.*, II, n° 157 et 179.

<sup>44</sup> C'est probablement la même personne que le *Johanne filio Aluieti* de *Id. ibid.*, I, n° 28.

<sup>45</sup> *Salio* souscrivit une charte de Conan IV pour l'abbaye de Bégard à Rennes en 1158, *Id. ibid.*, I, n° 48.

<sup>46</sup> Geoffroi, fils de Boniface, souscrivit plusieurs chartes de Conan IV, tant en Angleterre qu'en Bretagne, *Id. ibid.*, I, n° 30, 33, 48, 52, 57, 64, 68.

<sup>47</sup> Le père de Roger, Alain le Connétable de Richmond, qui souscrit cette charte, mourut en 1201, *Id. ibid.*, II, p. 91.

<sup>48</sup> Les principales différences avec Burghley House, MB 14/17 sont des modifications dans l'orthographe des noms propres, mais on remarque aussi qu'un petit nombre de segments de phrases a été ajouté, ou omis ; ainsi la mention selon laquelle Juliana était l'épouse de Roger ne se voit pas dans *ibid.*, MB 14/16, tandis que s'y trouve un témoin supplémentaire, Gautier, fils de Jean, prêtre de Melsonby. Le même clerc rédigea les deux chartes. Il semble que la légende des sceaux, qui montrent un oiseau aux ailes déployées, soit : + SIGILU [M R] OGER' FILI [US] ALANI.

<sup>49</sup> Alain de Lings tire son nom de Lyng, dans le Norfolk, et fit un don de terres, situées à Melsonby, au prieur de Marrick avant 1169, CLAY, Charles Travis (éd.), *Honour of Richmond...*, *op. cit.*, II, n° 312.

per kartam suam, scilicet totum ius quod ipsa Iuliana habuit in terra illa/ que iacet ante portam grangie eorundem monachorum apud Didrestena, scilicet/ in terra que iacet inter magis remotum fossatum bercarie illorum versus aquilonem/ usque ad rivulum que descendit de curia grangie usque ad corner [um] prefati fossati/ versus orientem. Isti sunt testes : Alanus Constabularius, Roaldus filius eius, Conanus filius Helie,<sup>50</sup> Thomas de Burg,<sup>51</sup> Henricus filius Hervi,<sup>52</sup> Rogerus de Lacel',<sup>53</sup> Eudo Ruffus,<sup>54</sup> Philippus filius Iohannis,<sup>55</sup> Hamo filius/ Wiemar, Nigellus Marescal, Thomas de Middleton,<sup>56</sup> Radulphus de Multon,<sup>57</sup> Nichol de Godest',<sup>58</sup> Adam de Cneton,<sup>59</sup> Iohannes persona de Melsanbi,<sup>60</sup> Hamo Blakeman, Hugo clericus de/ Helm.

---

<sup>50</sup> Conan succéda à son père Ellis vers 1165 et mourut avant 1218 ; on a beaucoup de détails sur sa carrière, *Id. ibid.*, II, p. 273-5.

<sup>51</sup> Probablement Thomas, fils de Philip de Burgh et Ismania, fille de Roald le Connétable, qui devint sénéchal de la duchesse Constance et mourut en 1199, ou peu de temps auparavant, plutôt que son fils, également appelé Thomas, *Id. ibid.*, II, n° 165. Une charte de 1190-1192 environ est non seulement souscrite par Thomas, mais par Henri, fils de Hervé, Roald, fils d'Alain, Roger Lascelles, Thomas de Middleton et Raoul de Multon, *Id. ibid.*, II, n° 184B.

<sup>52</sup> Henri, fils d'Hervé (de Ravensworth) était l'un des principaux vassaux de l'Honneur de Richmond et il souscrivit un grand nombre de chartes, *Id. ibid.*, II, *passim*.

<sup>53</sup> Roger II de Lascelles, mineur en 1182, décéda vers 1217-1219, *Id. ibid.*, II, p. 184.

<sup>54</sup> Eudo Ruffus souscrivit une charte de Conan de Manfield pour le prieuré de Marrick Priory, vers 1170-1191, *Id. ibid.*, II, n° 168.

<sup>55</sup> Philippe, fils de Jean, souscrivit diverses chartes de Richmond vers 1191-1218, *Id. ibid.*, II, n° 250, 274, 275, 338A, 338B, 346.

<sup>56</sup> Thomas de Middleton Tyas souscrivit plusieurs chartes de Richmond vers 1190-1203, *Id. ibid.*, II, n° 184A, 184B, 277.

<sup>57</sup> Raoul de Moulton, dans le Richmondshire, souscrivit une charte pour l'abbaye de Egglestone vers 1201-1204 et deux pour le prieuré de Marrick avant 1201, en même temps que Roald le Connétable, Henri, fils d'Hervé et d'autres, *Id. ibid.*, II, n° 313, 369, 370.

<sup>58</sup> Nicholas de Garriston souscrivit une charte de Thomas, fils de Thomas de Burgh, avec Roald le Connétable, Philippe, fils de Jean et d'autres, peu après 1200, *Id. ibid.*, II, n° 274, et une autre de Conan, fils d'Ellis, vers 1200-1218, avec Roger de Lascelles, Thomas Burgh, Roald, fils d'Alain et d'autres *Id. ibid.*, n° 350, ainsi que d'autres chartes, *Id. ibid.*, n° 370 note.

<sup>59</sup> Adam de Kneeton souscrivit une charte pour le prieuré de Marrick vers 1191-1203, avec Jean, prêtre de Melsanby, et Raoul, fils de Raoul de Multon et d'autres *Id. ibid.*, II, n° 278.

<sup>60</sup> Jean, prêtre ou recteur de Melsanby, apparaît comme témoin dans d'autres chartes, *Id. ibid.*, II, n° 277 ; sur son fils, Gautier, *cf.*, la note 48, *supra*.